

27/03/07

Vida AZIMI**Directrice de recherche au CNRS/CERSA-Université PARIS II**

LES DIX ANXIEUSES : L'ÉTAT EN EUROPE DANS LES ANNÉES TRENTE¹

Revue Administrative, n°357, mai 2007, page 330-332

Entre le désastre du Krach du Wall Street en 1929 et la catastrophe politique et humanitaire de 1939, L'Europe des années Trente oscille entre Démocratie et Totalitarisme ou plutôt vacille sur ses fondements démocratiques. Si une certaine apparence démocratique est préservée dans quelques États, dans une Europe divisée entre le libéralisme, le fascisme et le communisme, l'on assiste déjà à une sortie de démocratie, avec l'antisémitisme à visage ouvert et progressivement revêtu du sceau d'une légalité scélérate, son anti-parlementarisme déclaré, ses projets criminels commençant à sortir du ventre fécond du nazisme au pouvoir en 1933, du salazarisme portugais et de la guerre civile espagnole portant à la victoire le franquisme. La Troisième République française n'est point indemne de cet environnement pestilentiel : les ligues et coalitions d'extrême droite s'expriment dans la presse, et manifestent, notamment le 6 février 1934 où les institutions républicaines vétustes ressentent profondément le péril. C'est l'ère de certitudes incertaines ou volontairement refoulées : la guerre semble inévitable mais refoulée sciemment comme pour la conjurer. C'est l'époque aussi des alliances précaires voire contre-nature, les accords de Munich dont Daladier lui-même reconnaît l'inconsistance et l'inanité et le fameux pacte germano-soviétique.

Or, institutions et appareil administratif d'État se modifient plus ou moins lentement, laissant place à un «État nouveau» , comme réponse à la crise du capitalisme provoquée en 1929 et plus profondément aux mutations profondes des

¹ Compte rendu colloque : *LO STATO IN EUROPA NEGLI ANNI TRENTA. Democrazie e Totalitarismo* (L'État en Europe dans les années Trente. Démocratie et totalitarisme). Université LA SAPIENZA de Rome. Rome, 26-27 octobre 2006, à la bibliothèque du Sénat de la République. La publication des actes est en cours.

sociétés européennes, tendant à établir un nouvel équilibre institutionnel. Pour Charles Maier, dans son ouvrage célèbre publié aux Etats-Unis, ce phénomène grandiose de reconstruction est centré sur ce qu'il appelle le « pluralisme corporatiste ». Autrement dit un oxymoron où le concept de pluralisme renvoie à la démocratie et celui du « corporatisme » au totalitarisme. Il en résulte le renforcement de l'appareil d'État au détriment d'un parlementarisme moribond et décrié, l'impact de groupes privés dont les intérêts tentent de s'intégrer aux objectifs de l'État, l'apparition de personnalités charismatiques et des masses sur la scène politique, tout cela accompagné d'une propagande manipulatrice dûment réfléchi et mise en scène.

Le colloque dont la date coïncide avec le soixantième anniversaire et du Front Populaire en France et de la Guerre civile espagnole s'est divisé en trois sessions : 1° une comparaison de ce phénomène particulier dans divers pays européens et le rythme de développement des divers cas nationaux ; 2° le fascisme italien est étudié dans ses aspects concernant l'organisation de l'État, qu'il s'agisse du Parlement (Francesco Soddu), du ministère de l'Intérieur et de sa politique répressive (Giovanna Tossati), de l'important ministère de l'Économie (Alessio Gagliardi), du système judiciaire (Antonella Meniconi), des fameux Instituts Beneduce (Chiara Giorgi) du nom de leur créateur et qui constituent les premières expériences *d'Enti pubblici*, autrement dit des administrations para-publiques, enfin des institutions locales (Federico Lucarini). 3° La dernière partie s'attache aussi à des institutions culturelles du fascisme italien : les lois sectorielles sur les paysages et les choses d'art (Francesco Verrastro), l'appareil de propagande, véritable pilier du régime (Patricia Ferrara), l'Université remodelée selon les normes du nouveau régime (Giuseppina Fois), les institutions éditoriales (Albertina Vittoria), l'importance de la statistique sous le fascisme (Dora Marucco).

Si le système italien se taille la part du lion dans ce congrès et s'avère plus spécialisé, il n'en reste pas moins qu'il se veut un état des lieux ou comme l'exprime joliment Guido Melis, « un cahier de doléances » (-en français dans le texte), mettant l'accent surtout sur les lacunes des données. Un bilan rapide conclut certes à une connaissance générale de l'histoire socio-politique qui sous-tend institutions et administrations de l'époque. Mais il manque une vraie histoire du Parlement et de

son fonctionnement sous le fascisme. Peu de recherches ont été faites sur les principaux ministères, à commencer par celui de l'Économie. Une histoire des préfets et de leur œuvre quotidienne fait défaut. Sans oublier, la potentialité « révolutionnaire » du fascisme italien qui commence à se traduire avec force, dès les années Vingt, et à créer *ex novo* les conditions de sa « conquête de l'État ». L'espoir de ce congrès pour ses organisateurs italiens est de lancer une invitation aux chercheurs, d'ouvrir de nouveaux chantiers où les intéressés sont sollicités à plonger dans les archives inédites, pour répondre enfin aux interrogations. restées sans réponse par le colloque. Plus qu'un apport original, le congrès se présente comme l'expression d'une hypothèse historiographique à cultiver et un *brennende Sorge* pour les temps que vous vivons.

Les contributeurs étrangers ont été confrontés aux mêmes questions mais ont dû traiter le sujet de façon plus généraliste. Le grand juriste publiciste et historien du droit a tenté de définir le glissement de Weimar à Hitler, étudiant les contradictions et les hésitations qui n'ont pas manqué de marquer cette période-clé où causes internes et motifs externes jouent à leur façon leur rôle, où l'Allemagne bascule de la civilisation dans la barbarie. Le néerlandais (Nico Randeraad) s'est proposé de concentrer sa communication sur la comparaison, démontrant l'existence d'assez de points de départ et de matériaux abondants favorisant cette comparaison. D'après un plan chronologique, il essaie de discuter les études d'administration publique faites dans les années Trente, puis ce qui a intéressé les administrativistes et les politistes après la Guerre, enfin les opportunités actuelles des historiens et les défis qui nous tardent à être relevés. Les apports portugais d'Antonio Manuel Hespanha et André Ventura présentent l'originalité de se pencher particulièrement sur la culture juridique académique pendant la période du « Estado Novo », avancent l'idée que le droit administratif est le symptôme d'un État qui naît et qui survit (c.1800-c.1910) où l'influence doctrinale française se fait vivement ressentir notamment à travers la traduction abrégée en 1822 *des Principes d'administration publique* de Charles-Jean Bonnin, confirmée par la refonte progressive des institutions sur une base libérale au cours du XIXe siècle. L'avènement à la fin du siècle de l'influence étatique allemande, notamment à travers l'introduction d'Otto Mayer, fait éloigner la possibilité de

rapprochement de la théorie administrative d'une conception fondée sur l'autonomie des droits individuels. Cet arrière-plan doctrinal sert aux auteurs à caractériser le discours juridique de l'«Estado Novo» (c.1935-1975), un discours complexe né chez les juristes universitaires dont Oliveira Salazar est un des « correligionnaires ». Il s'agit de la dénonciation du mythe individualiste, d'effacement du solidarisme, de la limitation des droits politiques (mais aussi civils), du renforcement du rôle dirigeant de l'État et de l'absorption du parlementarisme et de la reconnaissance des corporations sociales naturelles (la famille, la propriété, l'entreprise). Certes, à titre marginal, quelques institutions marginales d'ordre technique demeurent exemptes de ces théories : le droit des contrats et le droit procédural. Ce qui retient dans le cas portugais dont la durée est très supérieure à celle des autres régimes est la spécificité d'un large consensus entre la communauté académique des juristes et les diverses tonalités du régime, en dépit de très rares cas de dissidence universitaire.

1936 marque deux événements majeurs antinomiques : la Guerre civile espagnole qui mène la brève expérience républicaine à la victoire du franquisme jusqu'en 1976 (Sebastian Martin) ; l'éphémère triomphe paradoxal du Front populaire en France (Vida Azimi), scellée par une coalition dirigée par Léon Blum, arrivé au pouvoir, après les élections des 26 avril et 3 mai 1936. Pour la première fois, la France se dote d'un Président du Conseil socialiste et juif de surcroît, traité de « youpin » par l'Action française. La France, dans la tourmente intérieure et dans une ambiance internationale plus que délétère, a eu l'audace d'une gageure. Bien plus, le gouvernement Blum, dans l'esprit de son dirigeant qui a réfléchi à la réforme gouvernementale et administrative, se veut pionnière dans les innovations, qu'il s'agisse de l'entrée de femmes au gouvernement, d'un « sous-secrétariat aux loisirs », confié à Léo Lagrange dont le but est de se démarquer des administrations similaires d'endoctrinement mises en place en Allemagne et en Italie, de l'aménagement d'un véritable Secrétariat général du gouvernement, servant d'organe de liaison interministérielle, la réforme de l'Éducation nationale sous l'égide de Jean Zay, du statut de la Banque de France, la nationalisation de la fabrication des armements, les Congés Payés, la loi sur les 40 heures de travail etc. Il y eut aussi l'ébauche de grands projets non aboutis dont celui de la création d'une grande École d'administration.

Alors que l'Espagne combat pour l'instauration de la démocratie, la France du Front populaire se bat pour asseoir la démocratie. Dans un cas l'utopie, dans l'autre une « embellie », selon les mots de Léon Blum plus tard , non sans défauts, dont il reste surtout les photos jaunies du bel été 36. Et c'est la folie des hommes et l'aberration des institutions qui mettent fin à ces années Trente en Europe et à l'ordre du jour la mise en quarantaine de l'humanité...
